

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 JUIN 2021

**La séance débute à 21H**

**Présents:** , Aurélien Bielsa, Aline Degeilh, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Isabelle Bodineau, Bruno Watrin, Alain Alric, Mélodie Pareau, Robert Marchand

Excusé : , Jean Francis Barraud

Secrétaire de séance: Agnès

## Ordre du jour :

- 1 Délibération pour bail emphytéotique commune / CUMA
- 2 Approbation de la maîtrise d'ouvrage confiée au SMIVAL pour l'effacement du seuil de la Lèze
- 3 Recrutement d'un agent administratif en remplacement d'un agent indisponible
4. Recrutement d'un agent contractuel à l'APC pour besoins saisonniers.
5. Organisation du bureau de vote des 20 et 27 juin
6. Questions et informations diverses

## Conseil municipal :

### 1 Délibération pour bail emphytéotique commune / CUMA

Par suite du projet de construction d'un hangar photovoltaïque, un partenariat entre la commune et la CUMA peut se mettre en place :

Les travaux de terrassement seraient pris en charge par la CUMA (devis en cours) avec l'aide de la Région.

Sur les 700m<sup>2</sup> au total, la CUMA signerait un bail pour en occuper 500m<sup>2</sup> et la commune se réserve 200m<sup>2</sup> pour un autre projet à discuter.

L'investissement de la CUMA serait amorti sur 20 ans ce qui correspond à une cotisation de 200 à 300€ par an et par adhérents.

La commune prendra en charge l'approche de l'eau, l'alimentation électrique et les aménagements intérieurs sur sa partie réservée si besoin.

Proposition d'un bail emphytéotique de 30 ans entre la commune et la CUMA :

**Délibération : avis favorable à l'unanimité**

### 2 Approbation de la maîtrise d'ouvrage confiée au SMIVAL pour l'effacement du seuil de la Lèze :

Pour finaliser l'aménagement de la Lèze et lui permettre de retrouver un cours naturel, il faut faire des travaux de maçonnerie : casser le béton restant et le radier en aval de l'écluse. Devis en cours estimé entre 5000 et 8000€.

La maîtrise d'ouvrage peut être assumée par le SMIVAL qui se charge de solliciter des subventions. Le reste à charge sera partagé entre la commune et le SMIVAL.

**Délibération : avis favorable à l'unanimité**

### **3 Recrutement d'un agent administratif en remplacement d'un agent indisponible**

La secrétaire de mairie est en arrêt maladie pour une longue durée, il est indispensable de recruter un agent en remplacement pour la durée de son absence. Le centre de gestion sollicité nous a transmis une candidature.

**Délibération : avis favorable à l'unanimité**

### **4. Recrutement d'un agent contractuel à l'APC pour besoins saisonniers**

Pour effectuer les remplacements des congés annuels et aider Sarah qui assure pour partie les missions de la secrétaire absente, il est nécessaire de recruter un agent sur un contrat saisonnier.

**Délibération : avis favorable à l'unanimité**

### **5. Organisation des bureaux de vote :**

Il faut deux bureaux de vote, un pour les élections régionales et un pour les élections départementales. Nous serons installés dans la salle du conseil de façon à permettre une circulation à sens unique et un passage devant les bureaux.

#### **Présences des assesseurs DIMANCHE 20 JUIN :**

8h-11h30 :	Agnès-Joëlle	Aline, Armelle
11h30-14h30 :	Isa Elsa	Robert Melodie
14h30- 18h	Alain Agnès	Aurélien Patrice

#### **Présences des assesseurs DIMANCHE 27 JUIN :**

8h-11h30 :	Agnès-Joëlle	Aline, Armelle
11h30-14h30 :	Isa Elsa	Robert Bruno
14h30- 18h	Alain Bruno	Aurélien Patrice

### **6. Questions et informations diverses :**

- Rencontre des gérants de l'Estanquet : Yvon, Mélodie, Aurélien et Elsa ont reçu Camille, Loyola, leur comptable et un client. Les gérants reprochent la présence de vente de produits de bouche et de boissons sur le marché, ils tiennent à privatiser les espaces autour du restaurant... Malgré les propositions de rejoindre le groupe d'animation des activités de Pailhès, ils ne viennent pas et restent sur leurs positions. La discussion est bloquée, et ils ne prennent pas en compte les objectifs de départ d'inclure le bar- restaurant dans la dynamique associative du village.

- Protocole sanitaire : courrier de la Préfecture :

les conditions d'animations sont rappelées notamment pour la fête de la musique. Pas d'animations musicales en plein air avec un public debout et déambulant.

Le port du masque reste obligatoire sur les marchés et animations festives, et dans les intérieurs.

Une jauge doit être respectée pour les regroupements.

De ce fait, la fête de la musique comme elle est proposée ne peut se tenir.

- La Lauseta : Total Festoum le 26 juin.

L'organisation a prévu le respect des conditions sanitaires, jauge de 800 personnes maximum, espace quadrillé dans le champ pour respect des distances. Plus de 40 bénévoles sont mobilisés pour l'organisation.

La mairie doit prendre un arrêté pour cette animation.

- Terre de Couleurs : 17 et 18 juillet :

La jauge est de 1000 personnes maxi. L'organisation devra être stricte sur le respect des conditions sanitaires.

Les responsables contactent les habitants pour leur présenter l'animation, répondre à leurs questions, les inviter....

- Un habitant du centre bourg Mr GUITARD Jérôme demande à être entendu par le conseil pour faire entendre la voix des personnes habitantes de ce quartier. Une réunion de quartier pourrait être organisée entre les élus et les habitants.

- Isa nous a transmis le compte rendu de la réunion avec le personnel des écoles : plusieurs points sont à prendre en compte sur le plan des travaux et aménagements demandés, et sur l'organisation de leur travail.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30